Toute l'actualité de votre commune

Les infos de JANAILHAC

57
Juin 2017

Bulletin d'informations municipales

www.janailhac-mairie.fr

Le village « La Fond Bertrand »

Zoom sur les articles à retrouver dans ce numéro

Mot du Maire // Le budget 2017 // Comptes administratifs 2016 // Taux d'imposition // Tout savoir // Les travaux
Élections présidentielles & législatives // PLUI // Jumelage // AAJPN // Agenda // Mémento pratique

LE MOT DU MAIRE

L'amitié, la fraternité, le plaisir de se retrouver ont présidé à ces trois journées passées à Kilstett. Nous étions, en ce week-end de l'Ascension, 50 à avoir fait le déplacement en terre alsacienne. Si ces retrouvailles prennent racines dans l'histoire douloureuse de la seconde guerre mondiale elles doivent être aussi un départ pour de nouvelles relations entre nos communes et Kilstett. Les écoles doivent être au centre de cette relation. Il appartiendra aux jeunes générations de faire vivre cet esprit de rapprochement et d'ouverture vers les autres. Les élus de nos quatre communes ont actés la possibilité de cette rencontre, soit ici en Limousin, soit en Alsace.

Le 10 juin, le Président de la République a, à Oradour-sur-Glane, invité l'auditoire et plus particulièrement les jeunes, à regarder le monde avec espérance sans être dupes sur les ferments qui ici ou là menacent la paix du Monde. Il nous a invité à consolider cette Europe, qui malgré toutes ses vicissitudes, a garanti à notre continent plus de 50 ans de paix. Il a rappelé que les valeurs de notre République : Liberté, Égalité et Fraternité étaient des combats à faire vivre et prospérer.

Début janvier, les aînés de Janailhac ont été les hôtes de la commune. Un moment d'amitié et de plaisir afin de se retrouver autour d'un repas qui permet de maintenir le lien entre les plus anciens et les élus.

Le compte administratif de l'année 2016 présente un excédent, il nous permet de réaliser les investissements prévus pour cette année. Vous trouverez plus loin le détail comptable. Le taux des taxes perçues par la commune reste identique à celui de l'année 2016.

Le projet de réaménagement de notre salle des fêtes prend tournure. L'architecte désigné, Anne Simon, nous a remis un avant-projet qui doit être affiné en fonction des contraintes administratives et financières. Avant le début de l'été, j'espère que nous aurons déposé le permis de construire afin que nous puissions débuter ce chantier à l'automne.

Le programme routier prévu en 2016 qui n'avait pu être achevé à cause du temps humide de l'automne dernier doit être repris et complété par celui de cette année. Nous avons la chance que le Département de la Haute Vienne *(contrairement à d'autres départements plus pauvres)* nous accompagne financièrement à la hauteur de 55 %. Néanmoins, la voirie constitue une dépense importante pour notre commune. Le conseil a fait le choix de maintenir un bon niveau d'investissement.

La nouvelle Communauté de communes Des Monts de Châlus et du Pays de Nexon prend ses marques. Philippe Devarissias en tant que titulaire et Franck Rousseau en tant que suppléant représentent notre commune. Elle va porter le projet d'installation d'un dépôt de pain et d'épicerie à Janailhac.

Une réflexion est en cours concernant l'avenir du Saint-Eutrope. Plusieurs personnes ont, au cours d'une réunion qui s'est tenue à la mairie, présenté différents projets.
Stéphane Delautrette, président et Emmanuel Dexet, vice-président de la Communauté de communes ont participé à cette rencontre. Aujourd'hui, une estimation des travaux est en cours. Ces réflexions ne préjugent en rien l'avenir de ce bâtiment.

D'ici quelques jours, les travaux de remplacement des conduites d'eau datant d'une soixantaine d'années vont commencer. Cela va provoquer quelques gènes pour la circulation. La fibre optique doit arriver dans le bourg à l'automne. Cela permettra à nos concitoyens de disposer d'une meilleure connexion.

Depuis plusieurs années la commune disposait de plusieurs sentiers de randonnée préparés par Bernard Seguin. Ils ne pouvaient être inscrits au niveau départemental. Le conseil a décidé de leur inscription. Une réunion s'est déroulée début avril pour finaliser leur inscription. À l'automne les travaux de marquage devraient être réalisés.

L'élaboration du PLU, entre les obligations légales, les différentes contraintes, les choix des élus et les volontés des propriétaires, la procédure suit son cours.

En ces premiers jours de mai, Lucie, Éric ainsi que les enfants de l'école ont installé le décor floral de l'été. Il s'agit d'une invitation au voyage. Merci pour ce décor qui, d'objets de récupération et du savoir-faire de nos agents, va égayer notre bourg pendant ces mois d'été.

À toutes et à tous, je souhaite un excellent été.

Jean-Louis Goudier

Janailhac : le budget 2017

Fonctionnement

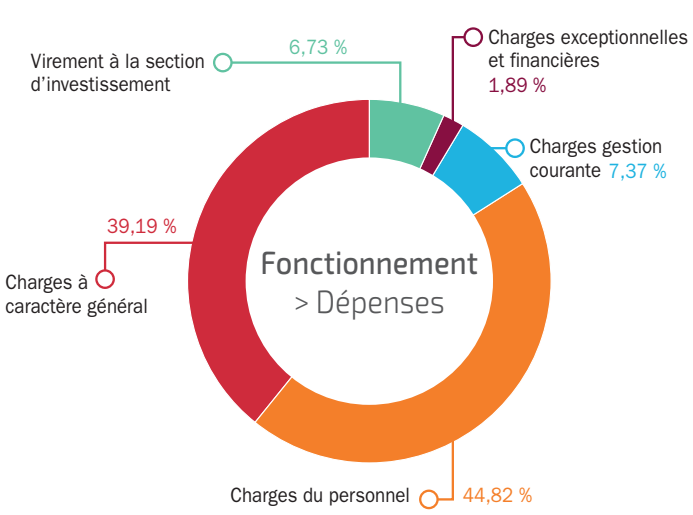

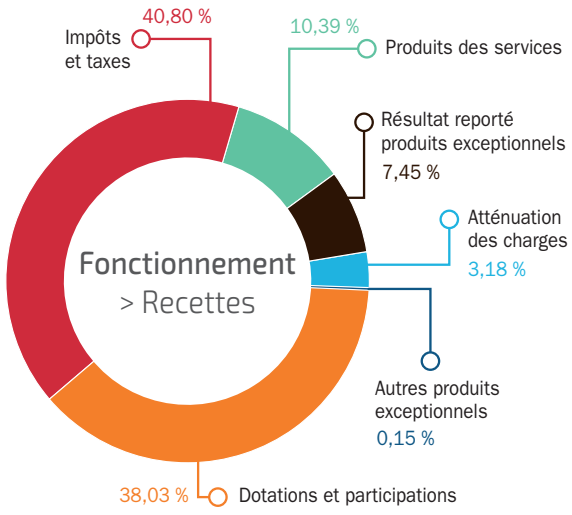

Dépenses	Montant	%
Charges à caractère général	166 630 €	39,19 %
Charges du personnel	190 610 €	44,82 %
Charges gestion courante	31 350 €	7,37 %
Charges exceptionnelles et financières	8 000 €	1,89 %
Virement à la section d'investissement	28 633	6,73 %
-	-	-
	425 223 €	100 %

Recettes	Montant	%
Produits des services	44 200 €	10,39 %
Impôts et taxes	173 491 €	40,80 %
Dotations et participations	161 726€	38,03 %
Autres produits exceptionnels	615 €	0,15 %
Atténuation des charges	13 500 €	3,18 %
Résultat reporté produits exceptionnels	31 691 €	7,45 %
	425 223 €	100 %

Investissement

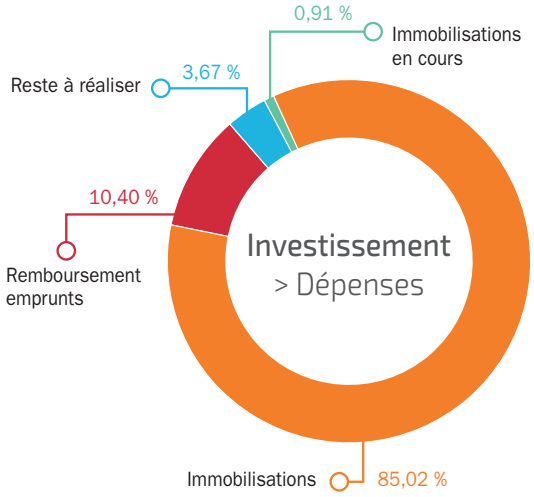

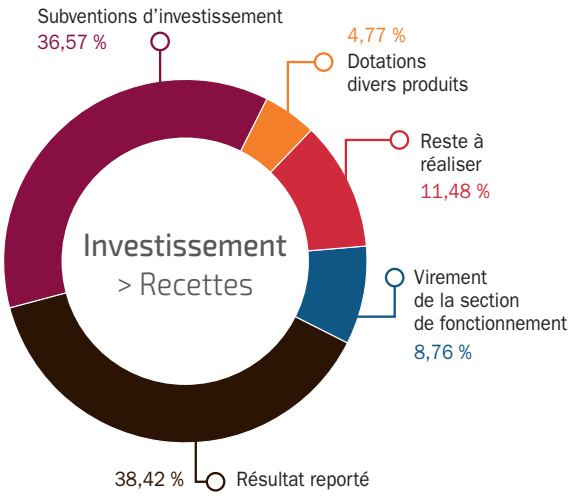

Dépenses	Montant	%
Remboursement emprunts	34 000 €	10,40 %
Immobilisations	277 883 €	85,02 %
Immobilisations en cours	2 969 €	0,91 %
Reste à réaliser	12 000 €	3,67 %
-	-	-
-	-	-
	326 852 €	100 %

Recettes	Montant	%
Dotations divers produits	15 600 €	4,77 %
Subventions d'investissement	119 535 €	36,57 %
Emprunts et dettes	0 €	0 %
Reste à réaliser	37 500 €	11,48 %
Résultat reporté	125 584 €	38,42 %
Virement de la section de fonctionnement	28 633 €	8,76 %
	326 852 €	100 %

Comptes et imposition

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Par définition, le compte administratif *(CA)* retrace la situation réelle des finances de la commune pour l'année écoulée.

Le CA doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

Il est établi en fin d'exercice et retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes.

Budget Principal

Section de fonctionnement

Dépenses	380 611,40 €
Recettes	412 303,05 €

Soit un résultat d'exercice de : **+ 31 691,65 €**

Section d'investissement

Dépenses	164 350,84 €
Recettes	289 934,96 €

Le résultat de l'exercice se solde par un exédent de : **125 584,12 €**

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Depuis un certain nombre d'années, une baisse constante de la dotation globale de fonctionnement est à noter. Pour l'année 2017, elle correspond à une perte de 3 126 €. Néanmoins, les dotations provenant de l'État augmentent de manière significative par la hausse de la dotation de solidarité rurale (+ 9 384 €). De ce constat, et après délibération, le conseil municipal dans son ensemble a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition.

par Philippe DEVARISSIAS

Taxes diverses	2016	2017
Taxe d'habitation	12,41 %	12,41 %
Taxe Foncière Bâti	14,73 %	14,73 %
Taxe Foncière Non Bâti	67,01 %	67,01 %

Tout savoir...

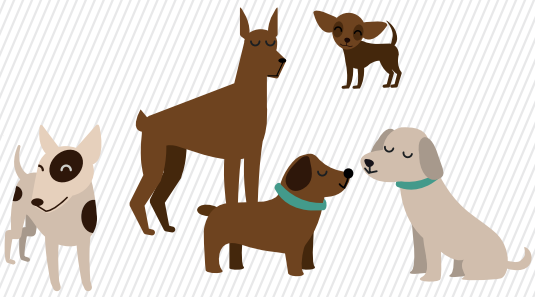

INCIVILITÉ - PETIT RAPPEL

Les trottoirs et les espaces de vie du bourg sont régulièrement souillés par les déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité, l'hygiène et la propreté de notre village. Merci aux propriétaires de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident. Nous faisons appel au civisme de chacun pour que notre bourg conserve son cadre agréable et convivial.

par Éliane Mazabraud

DÉSHERBAGE

Chers habitants, depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires contre le traitement des mauvaises herbes dans les espaces publics, à l'exception des cimetières, est interdite. Nous avons dû les remplacer par un traitement de biocontrôle à base d'acide pélargonique ou par l'utilisation de désherbeur thermique. L'application de l'acide pélargonique se fera de la même façon que les anciens produits *(pulvérisateur)*. Ce produit brûle les feuilles mais ne détruit pas les graines présentes dans le sol, ainsi les plantes indésirables vont à nouveau pousser. Nous devrons par conséquent nous habituer à revoir quelques herbes folles dans notre village.

par Lucie Lemaitre et Éric Bonafy

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DANS LE BOURG

Notre conduite en fonte pour l'alimentation du bourg en eau potable passe actuellement pour une partie dans le domaine privé et sa mise en service date du début des années 50.
Après d'importants travaux sur les communes de Nexon et de Saint-Maurice-Les-Brousses, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P) Nexon, Janailhac, Saint-Maurice-Les-Brousses a décidé la remise en état du réseau dans le bourg de Janailhac.
Ces travaux vont débuter vers le 20 juin pour une durée d'environ quatre mois avec une interruption de trois semaines en août pour les congés.
Le Syndicat a choisi l'entreprise LARBRE comme maître d'œuvre et les entreprises PRADEAU et HALARY pour les travaux.
Cette opération va nécessiter la mise en place de déviations, ceci pour le bon déroulement du chantier et pour une circulation en toute sécurité des véhicules légers mais aussi des engins agricoles et poids lourds.
Rappelons que l'eau, si précieuse de nos jours et sans doute encore plus demain, doit être utilisée de manière raisonnée car le gaspillage coûte très cher. Ces travaux de remise en état du réseau permettront de limiter significativement les éventuelles fuites d'eau.

par Philippe BLANCHER

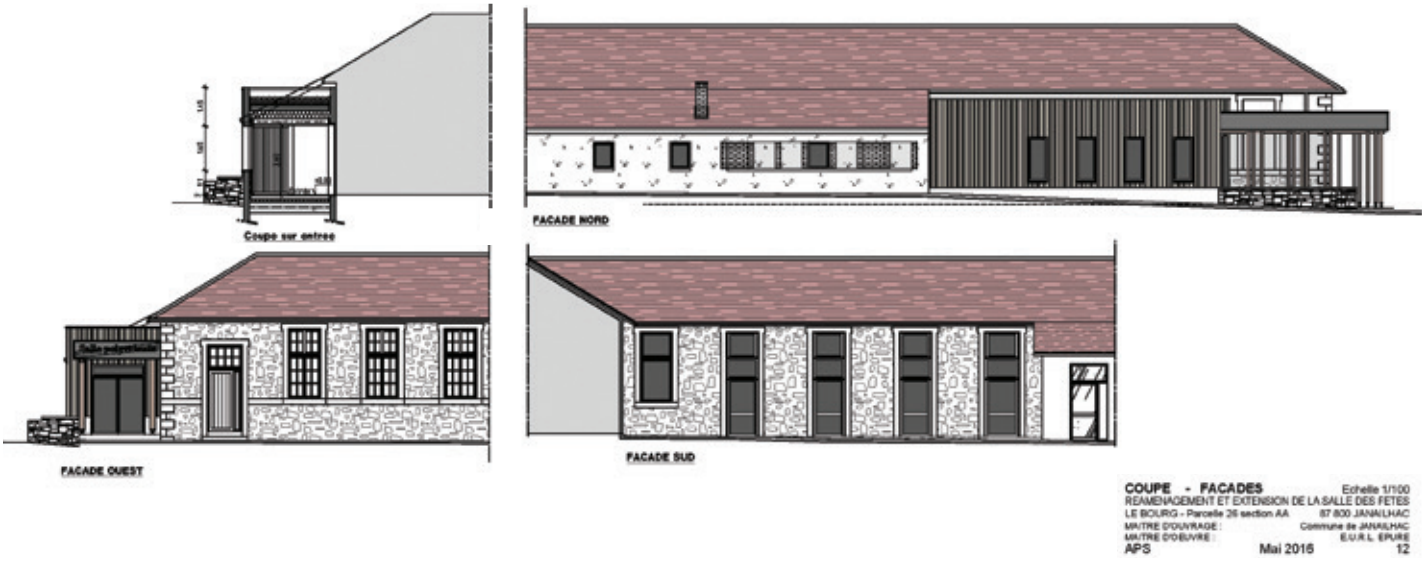

RÉNOVATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

À l'issue d'un appel d'offres, le cabinet d'architecture EPURE de Nexon a été retenu pour réaliser l'étude et la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation, réaménagement et extension de notre salle des fêtes.

Ce chantier portera principalement sur les points suivants :

- Abaissement du plancher de la grande salle au même niveau que les sanitaires et la cantine scolaire ;
- Réfection de la toiture *(lattis, tuiles et zinguerie)* ;
- Remplacement des fenêtres et porte-fenêtres par des huisseries à double vitrage ;
- Réfection et réaménagement complet des sanitaires ;
- Réfection et réaménagement de la cuisine ;
- Création d'un auvent avec parvis et d'une entrée avec vestiaires dans le passage côté nord.

Avec les objectifs suivants :

- Mise en conformité de l'ensemble aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Mise en conformité avec les règlementations thermiques et phoniques pour ce type de bâtiment ;
- Remplacement des parties très anciennes *(toiture, huisseries…)*.

Le mois dernier, Anne Simon du cabinet EPURE a présenté au conseil municipal un Avant-Projet Sommaire (APS) de ce grand projet pour la commune, dont voici quelques vues ci-dessus.

par Laurent De Marchi

Travaux

QUEL AVENIR POUR LE SAINT-EUTROPE ?

Comme vous l'avez tous constaté, l'activité du bar restaurant le Saint-Eutrope a cessé en début d'année, le bourg a ainsi perdu son dernier commerce.
Comme beaucoup d'habitants de la commune, le conseil municipal s'interroge sur la nécessité de recréer un lieu de vie et de convivialité. Tous se soucient également de l'avenir de ce bâtiment témoin de la vie des Janailhauds.

Une première réunion s'est déroulée à la mairie en présence de plusieurs représentants de la Commune et de la Communauté de Communes, au cours de laquelle des porteurs de projet ont présenté leur proposition :

- Jérôme Leconte, boulanger pâtissier de l'Atelier Sucré à Nexon **pour l'ouverture d'un commerce** avec vente de pain, pâtisseries, produits « traiteur » *(quiches, pizzas)* avec petite épicerie, journaux, café… ;
- Sabine Lelandais et Marie Lesage de Janailhac **pour un lieu multifonctions** pouvant être un lieu de rencontre de la population avec différents types d'activités et de services *(échange de compétences, club informatique, aide pour internet, relais randonneurs, réunions tricot/broderie/cuisine, transport de personnes, expositions, conférences…)* ;
- Jean-Yves Borie de Saint-Priest-Ligoure **pour un bar brasserie, épicerie « vrac »** et grâce à la future arrivée de la fibre optique, **une maison des aidants, un centre « i-santé », une pépinière d'entreprises** *(co-working)*.

De l'avis de nos élus, ces activités très diverses peuvent être complémentaires dans un même lieu de vie mais le financement d'un tel projet reste à préciser. Pour cela, le conseil municipal a mandaté l'Agence TEChnique Haute-Vienne *(ATEC 87)* pour étudier le coût prévisionnel de l'acquisition et de la rénovation de ce bâtiment.

Prochainement, nous proposerons une réunion publique pour toutes les personnes intéressées ou désireuses de participer à cette aventure !!!

Par Éliane Mazabraud et Laurent De Marchi

Dernière minute !

Le projet de dépôt de pain, pâtisseries et divers pouvant se réaliser à court terme, la commune a décidé dans un premier temps de mettre à disposition son local des associations. Les travaux d'aménagement seront financés par la Communauté de Communes *(obligatoire si activité économique)* pour une ouverture programmée en automne. Il sera donc proposé à la population la vente sur place de pain, pâtisseries, produits « traiteur » avec petite épicerie, journaux, café…

Débit internet

LA MONTÉE EN DÉBIT ANNONCÉE À JANAILHAC POUR LA FIN DU 4e TRIMESTRE 2017

La Montée en débit, c'est quoi ?

La montée en débit est un moyen d'améliorer les possibilités offertes par le réseau cuivre actuel *(ADSL)*.

C'est une solution intermédiaire mise en œuvre par DORSAL en attendant la généralisation de la couverture fibre optique jusqu'au domicile *(qui va s'échelonner dans le temps pour des raisons de coûts et de complexité des travaux)*.

Concrètement, la Montée En Débit *(MED)* consiste à réaménager la boucle téléphonique locale en déployant de la fibre optique jusqu'à un sous répartiteur *(NRA : nœud de raccordement d'abonnés)*, qui regroupe plusieurs lignes d'abonnés. De là, repartent les lignes de cuivre classiques *(ADSL)* jusqu'aux habitations des particuliers. Cette solution permet de « pousser » le débit descendant des lignes raccordées jusqu'à quelques dizaines de Mbits/s.

À noter que comme tout signal électrique, le signal ADSL s'affaiblit lorsqu'il s'éloigne de sa source. Plus l'habitation est loin du sous-répartiteur, moins l'abonné pourra espérer avoir un débit ADSL important. La qualité de la ligne Cuivre *(qui reste propriété de Orange)* influe également fortement sur les débits espérés. À la différence, la qualité de signal de la fibre n'est pas atténuée par la distance.

SÉCURISATION DE L'ENTRÉE DANS LA COUR DES ÉCOLES

En regard des nouvelles préconisations de l'État pour la sécurisation des établissements scolaires, la Commune a décidé de sécuriser l'accès à la cour des écoles afin de contrôler la circulation des personnes dans l'enceinte intérieure des bâtiments municipaux.

La mairie a demandé des devis pour la réalisation d'une installation complète en conformité avec toutes les règlementations en matière de sécurité et d'accessibilité pour des personnes déficientes visuelles ou auditives, ou encore à mobilité réduite.

C'est l'entreprise **Degois Électricité Automatismes** installée en zone sud de Magré à Limoges qui a été retenue, notamment en regard de ses compétences en contrôle d'accès, surveillance vidéo, interphonie audio et vidéo, équipement et automatisation de portes et portails…

L'installation se décompose en plusieurs sous-ensembles connectés entre eux :

- Verrouillage automatique du portail par ventouse électromagnétique ;

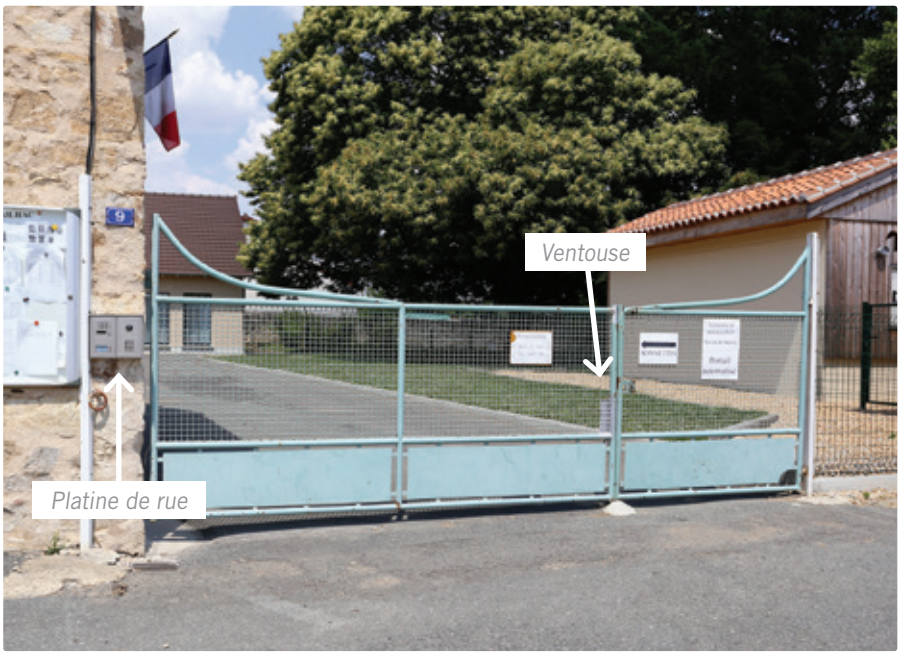

- Platine de rue murale *(voir photo ci-dessus)* comprenant une caméra, un interphone et un digicode ;
- Bouton d'ouverture du portail à l'intérieur de la cour ;
- Écran vidéo + interphone à la garderie, en commun avec la cantine ;
- Écran vidéo + interphone dans la classe de la directrice des écoles.

La mise en service et la prise en main des différents appareils par les employés municipaux et la directrice des écoles se sont bien déroulées.

NB : la hauteur de fixation au mur du dispositif coté rue le rend autant accessible à une personne en fauteuil roulant qu'à un enfant. Tant pis pour les lombaires des adultes de taille respectable…

par Laurent De Marchi

Le Sous-répartiteur (SR) du Bourg

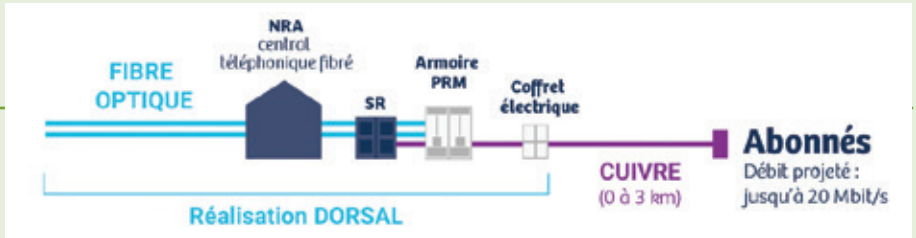

Une carte prévisionnelle est consultable en mairie. Une réunion d'information devrait être tenue par Dorsal à une date proche de l'ouverture du PRM *(Point de Raccordement Mutualisé)*.
En attendant bien évidemment la fibre jusqu'à sa maison…

par Franck Rousseau

Trois zones de notre commune sont concernées par cette Montée en Débit :

- La grosse partie dépendant du SR du bourg, situé contre le mur de l'école, en face de la bascule et qui dessert la partie « Est » de la Commune, de la Mongie à Baumard.
- La Jaussonie, Abjat et Le Marginier dépendent de l'ouverture du SR de Saint-Priest Ligoure.
- Chamessouze dépend du SR de Nexon la Valette, annoncé en début d'année 2018.

Élections présidentielles

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

1er tour - 23 avril 2017

Janailhac - 411 inscrits sur les listes électorales.

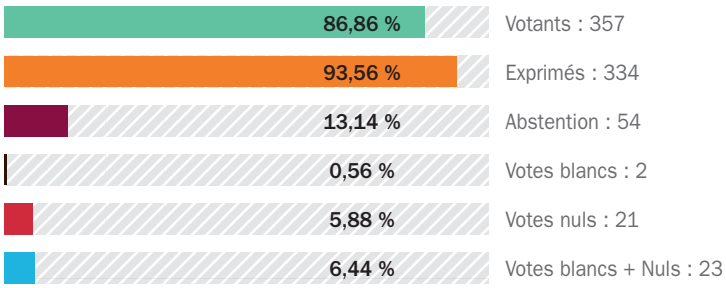

Les résultats du 1er tour sont les suivants :

Candidats	Votes	%
M.DUPONT-AIGNAN Nicolas	23	6,89 %
Mme LE PEN Marine	66	19,76 %
M. MACRON Emmanuel	96	28,74 %
M. HAMON Benoît	10	2,99 %
Mme ARTHAUD Nathalie	2	0,60 %
M. POUTOU Philippe	6	1,80 %

Candidats	Votes	%
M. CHEMINADE Jacques	3	0,90 %
M. LASSALLE Jean	15	4,49 %
M. MÉLENCHON Jean-Luc	62	18,56 %
M. ASSELINEAU François	4	1,20 %
M. FILLON François	47	14,07 %

2nd tour - 7 mai 2017

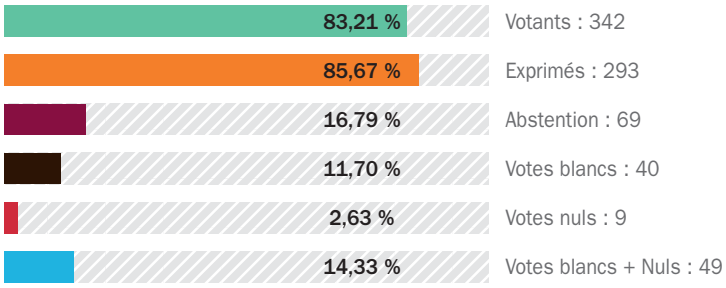

Les résultats du 2nd tour sont les suivants :

Candidats	Votes	%
M. MACRON Emmanuel	188	64,16 %
Mme LE PEN Marine	105	35,84 %

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification de l'urbanisme réalisé à l'échelle de la communauté de communes du Pays de Nexon. C'est un document juridique et opposable. Il est encadré par le code de l'urbanisme et de nombreuses lois *(SRU, Grenelle, ALUR, ENE...)*.

Après avoir réalisé le Plan d'Aménagement et de Développement Durable *(PADD)*, les élus travaillent sur le projet de zonage. Celui-ci est la représentation graphique matérialisant les secteurs dans lesquels s'appliquent les règles du PADD. Il définit les zones urbanisées *(U)*, à urbaniser *(AU)*, naturelles *(N)* et agricoles *(A)*.

La prospective réalisée au niveau de la communauté de communes du Pays de Nexon, attribue à Janailhac un objectif maximum à l'horizon 2030, de 176 habitants ou 60 logements, soit entre 8,7 et 10,1 ha de surface à urbaniser.

Les propositions relatives aux zones à urbaniser formulées par le conseil municipal ont été communiquées aux diverses personnes publiques associées *(direction départementale des territoires, architecte des bâtiments de France, direction dépar-*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2017

1er tour - 11 juin 2017

Janailhac - 409 inscrits sur les listes électorales.

58,68 %	Votants : 240
92,50 %	Exprimés : 222
41,32 %	Abstention : 169
0,42 %	Votes blancs : 1
7,08 %	Votes nuls : 17
7,50 %	Votes blancs + nuls : 18

Les résultats du 1er tour sont les suivants :

Candidats	Votes	%
M. MADOUMIER Philippe	9	4,05 %
M. LÉONIE Vincent	24	10,81 %
M. DJEBBARI-BONNET Jean-Baptiste	81	36,49 %
Mme MORIZIO Annick	31	13,96 %
M. ALLARD Pierre	14	6,31 %
M. HURARD Hubert	17	7,66 %

Candidats	Votes	%
Mme DAVERSIN Christèle	5	2,25 %
Mme DI BATTISTA Eva	3	1,35 %
Mme FLEISCH Camille	5	2,25 %
M. COINDEAU Lucien	5	2,25 %
Mme CREPET Joëlle	28	12,61 %
Mme ROUSSIE Claudine	0	0 %

2nd tour - 18 juin 2017

51,34 %	Votants : 210
41,56 %	Exprimés : 170
48,66 %	Abstention : 199
10,48 %	Votes blancs : 22
8,57 %	Votes nuls : 18
19,05 %	Votes blancs + nuls : 40

Les résultats du 2nd tour sont les suivants :

Candidats	Votes	%
M. DJEBBARI-BONNET J.-B.	104	61,18 %
M. ALLARD Pierre	66	38,82 %

tementale de l'agriculture, chambre d'agriculture, etc.) qui ne manqueront pas de solliciter des explications complémentaires ou des modifications à apporter au projet de zonage.

Jusqu'à l'approbation du PLUI par le Préfet de la Haute-Vienne, la carte communale reste applicable et l'urbanisation qu'elle prévoyait peut être réalisée.

Les élus se tiennent à votre disposition pour toutes informations ou renseignements relatifs à ce futur document d'urbanisme.

par Jean-Louis Sage

VOYAGE À KILSTETT

Le dimanche 30 mai 2004, Monsieur Gabriel MULLER *(Maire de Kilstett),* Monsieur Francis LATRONCHE *(Maire de La Roche-l'Abeille)* et Monsieur Jean-Louis GOUDIER *(Maire de Janailhac)*, signaient la convention de jumelage. En 2010, la commune de Saint-Priest-Ligoure nous rejoignait dans ce jumelage. Depuis les échanges entre les deux territoires se sont pérennisés. L'amitié, la solidarité sont le ciment qui unit les personnes participant à ce jumelage.

Ces valeurs n'ont cessées de se renforcer au fil des rencontres. En effet, ce long week-end de l'ascension a permis les retrouvailles avec nos amis de Kilstett et de Zapfendorf, ville allemande jumelée avec la commune alsacienne de Kilstett. Pour la première fois, une délégation d'élus de La Meyze a fait le déplacement pour un séjour chargé en émotion.

Le bus en provenance du Limousin est arrivé le jeudi 25 mai à 17h30 devant la salle de la musique et de la culture de Kilstett où l'harmonie municipale nous accueillait en musique.

Après le discours de bienvenue de Gabriel MULLER, nous avons rejoint nos lieux d'hébergement pour nous installer et nous préparer pour cette première soirée. Lors de celle-ci, le premier magistrat de la commune détaillait le programme et le déroulement du séjour. Les premiers échanges avec nos hôtes se sont déroulés autour d'un copieux buffet.

C'est sous un soleil radieux, que le lendemain nous prenions la direction de Strasbourg pour une visite de la ville ainsi que du musée militaire MM PARK à La Wantzenau. La journée s'est poursuivie par la dégustation de tartes flambées, au son des cuivres de l'harmonie municipale.

Au cours de la soirée, s'est déroulée la traditionnelle remise de cadeaux. Kilstett a offert à chacune des communes des poteries provenant de Betschdorf et également un coffret de vins d'Alsace. Les quatre communes du Limousin s'étaient regroupées pour offrir un cadeau typique de notre région alliant le bois, le granit et la porcelaine. Bernard SEGUIN, un des artisans du rapprochement avec Kilstett a pris la parole pour détailler l'assemblage des matériaux choisis dont l'ossature en châtaignier fut entièrement réalisée gracieusement par Gaby VEYRIER.

Ce cadeau, baptisé colonne de l'amitié, est désormais visible dans le hall d'accueil de la mairie de Kilstett. Nos amis de Zapfendorf ont quant à eux reçus un ensemble de feuilles du Limousin en porcelaine blanche.

Le samedi 27 mai la matinée fut rythmée par la pratique d'activités diverses *(visite de Kilstett, du jardin des arboriculteurs, du vignoble de la commune...).*
Après un repas pris en commun, l'après-midi fut consacré à la visite d'églises et plus particulièrement celle de Hebermunster, magnifique église baroque. Pour clore cette journée nos hôtes nous conviaient pour un moment de partage autour d'un repas familial.

Dimanche 28 mai et dernier jour du séjour, un office religieux a été célébré en l'église de Kilstett. Ensuite les élus se sont rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbe avec la présence d'élus de Zapfendorf. La cérémonie fut empreinte d'une forte émotion à l'évocation des événements dramatiques qui ont marqués l'his-

toire des deux pays. Monsieur Gabriel MULLER a rappelé l'importance du devoir de mémoire et salué la construction d'une Europe de la paix. Il a également appelé les peuples à rester unis face à la menace terroriste de ces derniers mois. L'intervention en langue germanique du représentant du « Burgmeister » *(maire de Zapfendorf)* a symbolisé le rapprochement des deux peuples. Les élus ont déposé ensuite les gerbes ornées des rubans français et allemands et ont remercié les portes drapeaux de chaque commune.

Cet instant solennel fut couronné avec brio par l'harmonie municipale qui entonna tour à tour les hymnes français, allemand et européen. Puis successivement les maires des communes limousines ont remercié nos amis alsaciens pour ces instants chaleureux qui permettent de tisser de véritables liens d'amitié et leur ont donné rendez-vous en terre limousine en 2019. Aux environs de 15 heures le bus prenait le chemin du retour avec pour les participants la nostalgie des moments passés ensemble. Nous voudrions également avant de clore ce chapitre renouveler tous nos remerciements à Dominique MAZABRAUD qui bénévolement et gentiment nous a conduit en Alsace.

par É. Mazabraud, F. Bonnaud et P. Devarissias

4-12 ans : programme d'été

A.A.J.P.N.

Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon

12-17 ANS : VOS RENDEZ-VOUS

Juillet : sorties et activités

LUN. 10/07 14h30-18h	**TOURNOI WII spécial « Just Dance »** RDV foyer / Prévoir manettes et jeux Wii	Gratuit
MAR. 11/07 14h-18h	**TOURNOI MULTISPORTS** à Châlus RDV foyer / Prévoir tenue adaptée et bouteille d'eau	2 €
MER. 12/07 10h15-18h	**MINI MOTO** à Limoges *(à partir de 12 ans)* RDV gare SNCF / Prévoir pique-nique, pantalon obligatoire	5 €
JEU. 13/07 14h-18h	**BAIGNADE & SPORTS DE PLAGE** à St Hilaire RDV lac de St Hilaire / Prévoir maillot de bain	Gratuit
MAR. 25/07 10h30-18h	**PARC AQUALUDIQUE** à St Pardoux RDV foyer / Prévoir pique-nique et maillot de bain	5 €
MER. 26/07 13h-18h	**CATAMARAN*** au lac de St Pardoux RDV foyer / Prévoir tenue adaptée	4 €
JEU. 27/07 11h-18h	**TOURNOI SANDBALL** à l'étang de la Lande RDV foyer / Prévoir pique-nique et tenue adaptée	Gratuit
VEN. 28/07 10h30-18h	**TOURNOI SANDBALL** à Cognac-la-Forêt RDV à l'étang / Prévoir pique-nique et tenue adaptée	2 €

Août : sorties et activités

MAR. 1/08 14h-18h	**CRÉATION DE JEUX POUR « JEUX EN FÊTE »** RDV foyer	Gratuit
JEU. 3/08 14h-19h	**« JEUX EN FÊTE » SE JETTE À L'EAU** à Nexon RDV étang de la Lande / **Venez animer des jeux !**	Gratuit
DU 8/08 AU 10/08 14h-18h	**FRESQUE « CUSTOMIZE TON PIJ »** **Peinture de la façade extérieure du centre social** RDV foyer / Prévoir tenue adaptée	Gratuit
MER. 16/08 10h-18h	**JOURNÉE VTT & PÊCHE** RDV foyer / Prévoir vélo, casque et pique-nique	Gratuit
JEU. 17/08 16h-22h	**JEUX DE PLAGE & SOIRÉE BARBEUK'** à Nexon RDV étang de la Lande / Prévoir maillot de bain	5 €
VEN. 18/08 16h-20h30	**BAIGNADE & LA ROUTE DU CIRQUE** **2 spectacles : « L'ouest loin » et « Dad is dead »** RDV chapiteau Sirque / Prévoir maillot de bain	4 €
LUN. 21/08 14h-18h	**GÉOCACHING** à Courbefy RDV foyer / Prévoir tenue adaptée et bouteille d'eau	Gratuit
MAR. 22/08 9h30-17h	**FESTIVAL « 100 JOURS DE FÊTE »** à Ladignac RDV foyer / **Spectacles et ateliers**	10 €
DU 23/08 AU 25/08 14h-18h	**TCHOUKBALL & AUTRES SPORTS** **Testez de nouveaux jeux et participez à un tournoi avec les jeunes de Limoges** - RDV foyer / Prévoir tenue adaptée et eau	Gratuit
MAR. 29/08 13h30-18h	**CANOË*** sur la Vienne ou à St Pardoux RDV foyer / Prévoir tenue adaptée	4 €
MER. 30/08 14h-18h	**TIR À L'ARC** à Limoges RDV foyer	4 €
JEU. 31/08 VEN. 01/08 14h-18h	**DIY « CRÉATIONS DE CARNETS »** **Atelier de création de « carnets faits main »** RDV foyer	2 €

* Test préalable à la pratique d'activités nautiques obligatoire *(délivré en piscine)*

MINIBUS : RAMASSAGE POSSIBLE
Pour les sorties, nous pouvons passer vous chercher ou vous ramener jusqu'à chez vous : **pensez à nous demander !**

Foyer des jeunes

Un espace convivial pour les 12/17 ans

Pendant l'été, ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30
(En raison des séjours d'été, le foyer est exceptionnellement fermé du 31/07 au 15/08)

AAJPN - Espace Rousseau - 87800 NEXON - Tél : 05 55 58 11 05
E-mail : pij.nexon@wanadoo.fr - Site internet : www.aajpn.fr
Anim AAJPN Centre social du Pays de Nexon

TICKETS CULTURE JEUNES : **Des entrées à 2 € pour le festival « La route du Cirque » à Nexon.** À retirer au PIJ de Nexon (sauf du 28/07 au 15/08 à l'Office de Tourisme).

Réservé aux jeunes de 3 à 25 ans, habitants Nexon, Janailhac, Meilhac, Rilhac-Lastours, St-Hilaire-les-Places, St-Jean-Ligoure, St-Priest-Ligoure ou St-Maurice-les-Brousses.

L'agenda

Les MARCHÉS Fermiers
JANAILHAC

Le 2e dimanche de chaque mois

Les prochains marchés

Dimanche 9 juillet	Dimanche 8 octobre
Dimanche 10 septembre	Dimanche 10 décembre

Vos rendez-vous à Janailhac

DIMANCHE 02/07	**FÊTE DES ÉCOLES** à Saint-Priest-Ligoure *(à 16h)*
VENDREDI 07/07	**MARCHÉ PIQUE-NIQUE & FEU D'ARTIFICE** Concert du groupe « Les Vikings » *(à partir de 19h)*
DIMANCHE 16/07	**MÉCHOUI** Organisé par le Comité des Fêtes *(dès 12h - 22 €/pers.)*
DIMANCHE 05/11	**FÊTE DU TERROIR** Organisé par le Comité des Fêtes
SAMEDI 11/11	**CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »** RDV devant le Monument aux Morts de Janailhac

Mairie de Janailhac et Agence postale

Horaires d'ouverture :

- Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : **9h–12h et 14h–17h30**
- Samedi > Mairie : **9h–12h** > La Poste : **9h–11h30**
- Fermé le mercredi

Pour nous contacter :

05 55 00 71 06 05 55 75 23 12
Site : www.mairie-janailhac.fr
mairie.janailhac@orange.fr
facebook.com/mairiedejanailhac

Numéros utiles

Le Terrier des Galoupiaux	05 55 00 76 58
Relais Assistants Maternels Parents	06 33 65 85 75
Déchetterie de Nexon	05 55 58 35 42
Déchetterie de St Yrieix	05 55 08 26 06

Médiathèque Markoff

25 bis rue François Chénieux - 87800 NEXON - Tél : 05 55 58 33 34
Mardi : **15h–18h** / Mercredi : **10h–12h et 14h–18h**
Vendredi : **15 h–19 h** / Samedi : **10h–12h30 et 14h–17h**

Directeur de la publication : Jean-Louis Goudier.
Conception : Un Studio dans la Prairie *(Janailhac)*
www.unstudiodanslaprairie.com - 05 55 00 23 96 - 06 87 25 72 04
Photo de couverture : © Fanny VILLA - Imprimé en 260 exemplaires par Exaprint.